

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1453

Buchbesprechung: Note de lecture

Autor: Guyaz, Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un polar sicilien qui ne parle pas que de la mafia

Un commissaire qui aime la bonne chère et la littérature. Des criminels pardonnés et humains. Voilà les héros d'Andrea Camilleri, auteur sicilien.

LA SICILE DES écrivains a quelque chose de solennel chez le duc de Lampedusa, d'abstrait chez Pirandello et de critique chez Sciascia. Mais avez-vous lu Andrea Camilleri? Il écrit des policiers, souvent la forme de littérature qui permet le mieux de saisir une ambiance, un trait de caractère, la vie d'un peuple.

Le héros sicilien de Camilleri est un commissaire, nommé Montalbano, aux prises pas vraiment avec la Mafia, non, ces messieurs sont loin, mais à quelques extensions locales dans la petite ville de Vigatà. Il aime manger, le commissaire. Au fil des pages, vous finirez par tout savoir sur les plats servis entre Palerme et Catane. Il aime la littérature, il lit beaucoup et d'abord son quasi-homonyme Montalban, le Cata-

lan et aussi parfois le traité de sémiologie générale d'Umberto Eco qui a son utilité pour résoudre certaines affaires. Son copain Gégé, un ancien camarade d'école est un homme d'honneur: il est souteneur, mais il n'a jamais dénoncé personne.

Dialectes et richesses régionales

Il parle le dialecte sicilien avec ses subordonnés qui d'ailleurs comprennent mal l'Italien. Voilà un grand défi d'adaptation: comment rendre en français les passages en dialecte? A coup de mots déformés et de phrases légèrement de guingois, le traducteur Serge Quadruppani arrive à nous faire

goûter la saveur locale. On l'a compris, le commissaire Montalbano n'a rien d'un détective à l'américaine. C'est plutôt une sorte de Maigret local.

Et l'on sent tout le plaisir de Camilleri à parler de son île natale, comme ce magasin de Palerme, toujours ouvert, sans une seule marchandise à l'intérieur, mais où l'on peut tout acheter et venir chercher l'objet commandé sans faute au jour prévu. Le délai est parfois un peu long; ce n'est pas toujours facile d'organiser un vol ou de faire la tournée des receleurs. Mais le commerçant est honnête. La preuve: il a toujours payé sans faute son loyer et son électricité.

Entre gouaille et érudition

Les aventures du commissaire Montalbano sont ainsi bourrées de petites anecdotes et pourtant ses livres tirent souvent vers une ambiance fantastique. Parfois, on n'est plus très loin du *Nom de la Rose*. Dans *Chien de faïence*, de mystérieux objets disposés près d'un couple de cadavres nous renvoient aux légendes des origines de la chrétienté. Ce curieux mélange d'enracinement sicilien, de gouaille locale et d'érudition de haut vol fait tout le charme des livres d'Andrea Camilleri. Sa vision des Siciliens est pleine de tendresse, même pour les criminels qui sont victimes d'une espèce de *fatum*, mais qui n'y peuvent pas grand-chose.

Et puis l'on a sa fierté. Un mafioso veut bien se rendre au commissaire, mais à condition d'organiser une fausse fusillade afin de faire croire qu'il s'est défendu jusqu'au bout.

Bref, il faut lire Andrea Camilleri, toutes affaires cessantes, un antidote contre le moralisme ambiant. Il faut dire que dans cette vieille Méditerranée très civilisée, on sait faire la part des choses depuis fort longtemps. *js*

Les livres d'Andrea Camilleri, *Chien de faïence* dont il est question ici et *La forme de l'eau* ont été publiés au Fleuve noir et *La concession du téléphone* aux éditions Fayard.

POLITIQUE DE L'INFORMATION (SUITE)

Demain, la transparence

APRÈS LA LECTURE de l'article «Le Conseil d'Etat vaudois opère un tri entre les médias» et la réaction du Conseil d'Etat (voir DP 1450 et 1451), plusieurs lecteurs nous ont demandé ce qui avait changé dans l'accès de *Domaine public* aux conférences de presse officielles. Voici une brève chronologie.

Des groupes transformaient certaines conférences de presse en manifestations d'opposants. Le gouvernement décide de limiter l'accès à ses séances d'information aux seuls représentants des médias grand public. *Domaine Public* est frappé par cette mesure. Il proteste par un article du 10 novembre. Le 15 novembre, le gouvernement revient sur sa décision. Outre les représentants des médias grand public, tous les journalistes professionnels auront accès aux conférences de presse. Le gouvernement peut en outre accréditer des rédacteurs non professionnels de la presse régionale ou spécialisée. Le 17 novembre, le Conseiller d'Etat Ruey écrit dans ces colonnes que *Domaine Public* est bienvenu aux conférences de

presse. Dans le respect des nouvelles directives gouvernementales, *Domaine public* peut donc désormais accéder aux facilités accordées aux grands médias.

Nous ne sommes cependant pas les seuls à nous plaindre. Dans son dernier numéro, *Patrons*, la publication du Centre patronal vaudois, commente le projet de Loi sur l'information mis en consultation par le Conseil d'Etat et critique lui aussi «l'attitude actuelle du Conseil d'Etat dans ses relations avec la presse. Du jour au lendemain, une partie des médias s'est vue exclue, sans la moindre explication, des conférences de presse gouvernementales. Cette pratique, peu transparente, serait reprise dans la loi puisqu'une procédure d'accréditation est prévue sans que les critères permettant de séparer le bon grain de l'ivraie soient énoncés. Le Conseil d'Etat se veut limpide? Qu'il cesse dès lors de naviguer en eaux troubles...»

Attendons le prochain numéro de *Patrons* pour lire la réplique de Claude Ruey. *red.*